

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Vie associative et sportive »

Conseil municipal du 15 octobre 2018
Séance du 13 septembre 2018

29 Gymnase Albert Camus - nouvelle dénomination « gymnase Alain Marion »

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, M. LEMAIRE, Mmes GUENDOUZE, CARLIER M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DUHIN, MM N'DIAYE, ATAKAYA, MARTIN, Mmes MOUSSATEN, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes MEHADJI, SAVAS, MM BOUKHACHBA, ASSAMTI, BOULHAMANE, Mmes MAUPIN, M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, MM BOUADDI, SERTAIN, Mme DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. CABARET	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
Mme FAZAL	Pouvoir à :	Mme LAMBRE
Mme LEHNER	Pouvoir à :	Mme CARLIER
M. FREMINE	Pouvoir à :	M. BOULHAMANE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés mais excusés : M. MONTES	1
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. AKABLI	1

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Abdoulaye DEME, conseiller municipal délégué, expose :

Alain Marion, célèbre boxeur creillois est décédé le 3 septembre dernier.

Double champion de France, ce poids welter avait notamment décroché un titre européen le 17 décembre 1977, lors d'un combat organisé sous le chapiteau de l'esplanade du Champ-de-Mars, à Creil.

Icône des années 70, ce sportif professionnel, aux qualités humaines indéniables est resté dans les mémoires des creillois.

En hommage à ce sportif, la Ville propose de dénommer l'actuel gymnase Albert Camus, sis Allée Lafayette: gymnase Alain Marion.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu l'avis de la commission « Vie associative et sportive » en date du 13 septembre 2018,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Volants : 37	Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : d'émettre un avis favorable à la nouvelle dénomination du gymnase sis allée Lafayette : gymnase « Alain Marion ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 16 OCT. 2018	Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
---------------------------------	--

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 18/10/18.

et publication ou notification le 18/10/18

affiché le 16/10/18

CREIL, le 18/10/2018

J.C. Villemmain
Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services

Francis Le Pape
Francis LE PAPE